

## Préavis municipal n° 44 relatif à une demande de crédit d'investissement concernant le complexe de Grand-Champ pour :

- les travaux de surélévation et de rénovation du Collège ;
  - les études pour le réaménagement de la cour et des extérieurs.
- 

Date proposée pour la séance de la commission :

**mardi 20 juin 2023 à 19h00**

### **Bâtiment Collège de Grand-Champ**

Municipaux responsables : Mme Jeannette Weber, M. Thierry Genoud

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

## PRÉAMBULE

La présente demande de crédit d'investissement fait suite au préavis n° 96/2021, validé par le Conseil communal dans sa séance du 6 mai 2021.

Pour rappel, ce préavis était relatif aux demandes suivantes :

- crédit pour les études de l'agrandissement et rénovation du Collège de Grand-Champ ;
- crédit pour les études de l'agrandissement et rénovation du Collège de Mauverney A et B ;
- crédit pour les travaux de l'agrandissement du bâtiment Mauverney C (UAPE).

Le Collège de Grand-Champ est actuellement le seul établissement secondaire de la Commune. Avec les travaux de rénovation et d'extension des écoles primaires des Perreretts (déjà réalisés) et de Mauverney (en cours d'étude), sa capacité d'accueil doit être augmentée. Depuis juillet 2020, des élèves suivent des cours dans quatre classes provisoires aménagées dans des Portakabins.

Sur la base des éléments ci-dessus, et la construction de nouveaux logements tels qu'au quartier des Lisières, la mise à disposition de salles de classe supplémentaires aux élèves du secondaire s'avère indispensable.

A la suite de plusieurs mois d'études pilotées par le Service des bâtiments et de l'urbanisme en collaboration avec les mandataires spécialisés (architectes et ingénieurs) ainsi que les Directions des écoles, le Canton et les Services de l'Administration communale concernés, le concept architectural et les travaux prévus sur le site du Collège de Grand-Champ devront répondre aux exigences suivantes :

- amélioration énergétique du bâtiment existant, conformément au Standard Bâtiments 2019.1. Pour rappel, le site est identifié comme grand consommateur d'énergie selon la loi cantonale (décision de la Direction de l'énergie - DGE-DIREN) ;
- nouvelle structure et installations techniques de l'étage de la surélévation permettant de bénéficier de nouveaux espaces facilement modulables ;
- exigences de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) d'absorber la croissance de la population scolarisée par la construction de nouvelles salles de classe, d'administration et de réunion ;
- demande de la DGEO et de la direction du Collège pour la construction d'une salle d'éducation nutritionnelle et d'une salle multimédia à l'étage de la surélévation ;
- agrandissement de la salle de dessin, de la salle de sciences, du secrétariat et de la salle des maîtres existantes ;
- rénovation des blocs sanitaires existants ;
- possibilité de transformation de la surface de la bibliothèque du 2<sup>e</sup> étage en auditorium après son futur déménagement dans un autre bâtiment de la Ville ;
- mise en conformité de l'ensemble du bâtiment aux normes de protection incendie ;
- remplacement des machines qui équipent les ateliers au rez-de-chaussée (bois et métal), datant de l'ouverture du Collège et n'étant plus conformes aux normes de sécurité actuelles (audit de sécurité effectué dans le cadre des études) ;
- exigence du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) de rénover le terrain bleu (qui accueille actuellement la patinoire éphémère) afin d'offrir aux enseignants et aux élèves une place de sports supplémentaire ;
- maintien du dialogue avec la cour centrale et le Complexe (pour mémoire, l'ensemble est classé en note 3 selon la fiche de recensement architectural du Canton de Vaud).

En parallèle aux travaux prévus pour l'agrandissement du Collège, des études supplémentaires seront menées pour le réaménagement de la cour extérieure entre les deux bâtiments de Grand-Champ ainsi que du Square Marie-Thérèse Porchet afin de répondre aux besoins des utilisateurs. Le réaménagement de cette cour est essentiel afin de lui donner un caractère convivial pour le complexe scolaire comme pour le quartier, en favorisant la végétation, l'amélioration climatique, les accès PMR et la diversité des zones d'usage.

## EQUIPE DES MANDATAIRES

A la suite des appels d'offres, finalisés en début 2022, la Ville de Gland est engagée par quatre contrats pour l'étude et la réalisation de la rénovation complète et surélévation du Collège de Grand-Champ avec les bureaux suivants :

- Architecte, mandataire principal du Maître d'ouvrage : Lombardi Architectes - Genève ;
- Ingénieur civil : FLK Ingénieurs civils Sàrl - Gland ;
- Ingénieur CVS : SRG Ingénieurs - Conseils Scherler SA - Le Mont-sur-Lausanne ;
- Ingénieur électricité : SRG Ingénieurs - Conseils Scherler SA - Le Mont-sur-Lausanne.

Des bureaux techniques spécialisés ont également été sollicités. Il s'agit de :

- Expert AEAI : SRG Ingénieurs - Conseils Scherler SA - Le Mont-sur-Lausanne ;
- Ingénieur géomètre : Bureau d'études Rossier SA - Gland ;
- Diagnostic amiante : HSE Conseils SA - Gland.

## DESCRIPTIF DU PROJET

Le Collège de Grand-Champ, construit en 1987, est composé d'un sous-sol technique non chauffé et de trois niveaux de salles de classe, de bureaux ainsi que d'ateliers scolaires. Pour l'année scolaire 2022-2023, il accueille 514 élèves (niveaux : 9S à 11S, classes de raccordement (RAC) et cours pour groupe) représentant un total de 31 classes scolaires et 12 salles spéciales.

Il est à relever que le dossier de mise à l'enquête du projet a été déposé au Canton en début janvier 2023. La délivrance de la synthèse CAMAC est attendue pour mi-juin 2023. Bien que durant la phase d'études plusieurs contacts aient été établis avec les services cantonaux concernés, quelques adaptations éventuelles du projet pourraient être réclamées. Celles-ci devraient toutefois rester mineures et ne devraient pas remettre en cause les principes de base retenus.

Les travaux projetés sont les suivants :

- installations de chantier, pose de 8 Portakabins provisoires afin d'accueillir des classes et la bibliothèque pour des raisons de sécurité pendant la période de gros-œuvre du chantier ;
- surélévation du bâtiment d'un étage ;
- installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture ;
- remplacement des fenêtres et des stores existants ainsi que nettoyage des façades ;
- rénovation et/ou agrandissement de certaines salles et certains espaces existants ;
- rénovation et/ou adaptation des installations techniques aux étages existants (électricité, chauffage, sanitaires, capteurs CO, remplacement des monoblocs des ateliers, etc.) ;
- installation d'une ventilation double flux pour le nouvel étage construit et pose de monoblocs sur la toiture ;
- prolongation des escaliers et de l'ascenseur ;
- transformation d'une classe existante en salle de sciences, transformation de deux classes existantes en salle de maîtres, construction de 12 nouvelles salles de classe, d'une salle multimédia, d'une salle pour

- éducation nutritionnelle, d'une grande salle de conférence avec terrasse, de deux salles de réunion, d'une salle de dégagement, d'une salle spécialisée et de 4 salles de groupe modulables ;
- réfection des sols existants, remplacement des portes intérieures et des casiers aux rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage ;
  - déménagement temporaire de la bibliothèque et réaménagement des espaces libérés ;
  - remplacement et mise en conformité des machines des ateliers bois et métal (selon résultat de l'audit de sécurité effectué au printemps 2023) ;
  - mise en conformité AEAI<sup>1</sup> 2015 de l'ensemble du bâtiment ;
  - rénovation du terrain de sports bleu (33 m x 46 m), qui sera à disposition des écoles et des sociétés pendant toute l'année scolaire. Cette rénovation nécessitera le déplacement de la patinoire éphémère pour la saison 2024-2025 ;
  - création d'un parking provisoire de 44 places pour vélos.

Il est à relever que depuis novembre 2021, une nouvelle chaufferie à pellets a été mise en service en remplacement des chaudières à gaz d'origine. Cette installation chauffe l'entier du complexe de Grand-Champ et est raccordée au réseau de chauffage à distance. Elle est en outre entièrement gérée par ThermorésÔ SA.

## AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Le nouvel étage de la surélévation se développera sur toute la surface du bâtiment existant. Le détail de l'étage de la surélévation (3<sup>e</sup> étage) avec les nouveaux espaces créés est résumé ci-dessous (surfaces en m<sup>2</sup>) :

<b>Locaux</b>	<b>Totaux (m<sup>2</sup>)</b>
Classe 24	<b>69.16</b>
Classe 25	<b>66.51</b>
Classe 26	<b>66.51</b>
Classe 27	<b>61.81</b>
Classe 28	<b>60.85</b>
Classe 29	<b>63.21</b>
Classe 30	<b>63.11</b>
Classe 31	<b>63.01</b>
Classe 32	<b>63.21</b>
Classe 33	<b>63.11</b>
Classe 34	<b>63.11</b>
Classe 35	<b>63.21</b>
Mezzanine sur bibliothèque	<b>88.00</b>
Couloir	<b>511.56</b>
Dépôt	<b>17.77</b>
Dépôt multimédia	<b>10.08</b>
Education Nutritionnelle	<b>137.03</b>
Local électrique	<b>21.42</b>
Nettoyage	<b>6.35</b>
Réunion 56 pers.	<b>115.03</b>
Salle de dégagement	<b>39.50</b>
Salle de groupe	<b>55.22</b>
Salle de groupe	<b>70.58</b>
Salle de groupe	<b>66.51</b>

<sup>1</sup> Association des établissements cantonaux d'assurance incendie, compétents pour les normes de protection et de construction.

Salle de groupe	<b>69.17</b>
Salle multimédia	<b>67.52</b>
Salle spécialisée	<b>63.11</b>
Terrasse	<b>30.82</b>
WC PMR	<b>3.72</b>
WC filles	<b>16.69</b>
WC filles	<b>17.02</b>
WC garçons	<b>14.86</b>
WC garçons	<b>19.49</b>
WC maîtres	<b>10.83</b>
Cages d'escalier (4)	<b>108.72</b>
<b>Totaux (m<sup>2</sup>)</b>	<b>2'327.81</b>

## ETUDES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Afin de ne pas prendre de retard par rapport au planning intentionnel du projet, et parce que l'extension du collège est très attendue par les utilisateurs, il est proposé au Conseil communal d'étudier le réaménagement de la cour et des aménagement extérieurs du site en parallèle aux travaux relatifs au présent préavis.

Pour mener à bien ces études, il est prévu d'organiser un appel d'offre ayant pour objectif de mettre en concurrence des mandataires aptes à développer ce type de projet. Selon les normes SIA en vigueur, des bureaux spécialisés seront sollicités pour établir leurs meilleures conditions afin de réaliser les phases suivantes :

- recensement des besoins de tous les utilisateurs ;
- établissement d'avant-projet ;
- développement du projet définitif de l'ouvrage ;
- demande d'autorisation de construire (enquête publique) ;
- procédure d'appel d'offres.

Les points spécifiques suivants seront particulièrement traités :

- la cour dans son état actuel, de par sa taille et le peu d'installations fixes et de végétation, est facilement modulable, entretenue et sécurisée. Ces qualités devront être respectées dans le futur projet. Du fait que la cour fait partie d'un ensemble protégé, le Service cantonal du patrimoine sera également consulté pour la validation des plans ;
- le projet devra prendre en compte tous les usagers (indépendamment de leur genre et âge, ainsi que les PMR) qui sont amenés à fréquenter les lieux. Il ne s'agit pas uniquement d'écoliers bien que ceux-ci soient les principaux utilisateurs ;
- le lieu devra rester un lieu de rencontre dans lequel des événements ponctuels devront continuer à s'inscrire sans péjorer l'aménagement paysager et végétal éventuel du site ;
- des installations amovibles et légères pouvant accueillir soit de la végétation ou des jeux et activités diverses seront envisageables. Des mobiliers polyvalents, conviviaux, et éco-conçus devront être proposés ;
- une attention particulière sera portée sur l'adaptation aux changements climatique. En effet, le Plan climat glandois, réalisé en 2021, a identifié la cour comme l'un des îlots de chaleur de la Ville. Ainsi, la mise en place de végétation, si possible en pleine terre, d'ombrages supplémentaires et la désimperméabilisation des surfaces seront étudiées, afin d'apporter de la fraîcheur et de l'ombre. Le potentiel de pleine terre dans la cour pourrait permettre de mettre en œuvre des surfaces perméables ainsi que de la végétation supplémentaire. La gestion des eaux météoriques, dont les épisodes de forte intensité seront de plus en plus fréquents, sera également prise en compte dans les études ;
- les installations et aménagements prévus devront engendrer le minimum d'activités bruyantes et déranger le moins possible le voisinage ;

- dans la mesure du possible, les pierres du sol d'origine, couleur gris foncé qui forment des lignes et des schémas et qui sont harmonieusement liés aux façades des bâtiments, seront conservées ;
- l'éclairage sera conforme au Plan Lumière actuellement en cours d'élaboration. Il fera partie du concept d'aménagement de la cour et intégré, si possible, dans le mobilier urbain ;
- la planification des travaux devra garantir en tout temps la sécurité des utilisateurs du site ;
- le square Marie-Thérèse Porchet sera intégré aux réflexions ;
- un couvert au-dessus du terrain de sport bleu sera également évalué dans le cadre de ces études.

## PLANNING

Le dossier de la mise à l'enquête pour le projet de la surélévation et rénovation du bâtiment comprenant la remise en état du terrain de sport bleu et l'aménagement de 44 places vélos a été déposé auprès du Canton en janvier 2023. La synthèse CAMAC avec les recommandations et remarques des services cantonaux sera transmise à la Commune mi-juin 2023.

Deux mises à l'enquête complémentaires seront déposées ultérieurement afin d'obtenir les permis suivants :

- en juillet 2023 : la pose des 8 Portakabins qui accueilleront provisoirement les élèves ainsi que la bibliothèque pendant les travaux de gros-œuvre de la surélévation ;
- en mai 2024 : les aménagements extérieurs de la cour et la pose éventuelle d'un couvert en dessus du terrain de sport bleu.

Si le Conseil communal accorde le crédit de construction sollicité présentement en septembre 2023, le démarrage du chantier s'effectuera en décembre 2023. L'objectif fixé est une livraison des espaces intérieurs et du terrain de sport aux utilisateurs, pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Les travaux seront réalisés en plusieurs étapes successives selon le planning intentionnel porté sur l'annexe 1. Les principales étapes du chantier seront les suivantes :

- installations de chantier, pose des Portakabins (fin 2023) ;
- surélévation et rénovation des étages existants (2024-2025) ;
- réfection du terrain de sport bleu et construction de 44 places de stationnement vélos (2025) ;
- préparation pour la pose de la patinoire éphémère dans un autre lieu restant à ce jour à déterminer (automne 2024) ;
- études pour le réaménagement de la cour extérieure (d'ici début 2025).

Comme pour les autres bâtiments scolaires qui viennent d'être agrandis et rénovés, l'exploitation du collège sera maintenue grâce à la mise en œuvre de mesures de sécurité adéquates. Une attention particulière sera portée sur la communication avec les utilisateurs du site. L'utilisation de la bibliothèque sera également maintenue pendant la plus grande durée des travaux. Un groupe de travail réunira le Service des bâtiments et de l'urbanisme (SBU), la Direction des travaux (DT) ainsi que les utilisateurs (écoles, sociétés, etc.) afin de tenir compte des contraintes d'occupation et d'utilisation des locaux durant toute la durée du chantier.

## COÛT DES TRAVAUX

Le coût de réalisation des travaux de surélévation et de rénovation se base sur des devis rentrés et analysés par les ingénieurs mandataires. Il se résume comme suit (montants TTC, TVA 8.1%) :

	CFC	Libellés	Montants TTC CFC 2 chiffres	Montants TTC CFC 2 chiffres
<b>1.</b>		<b>Travaux de surélévation et rénovation (structure)</b>		
	<b>1</b>	<b>Travaux préparatoires</b>		<b>608'700.-</b>
	10	Relevés, études préliminaires	5'400.-	
	11	Déblaiement, préparation du terrain	70'300.-	
	13	Installation de chantier commun	504'000.-	
	14	Adaptation de bâtiments existants	29'000.-	
	<b>2</b>	<b>Bâtiment</b>		<b>20'677'000.-</b>
	21	Gros œuvre 1	2'744'500.-	
	22	Gros œuvre 2	5'060'900.-	
	23	Installations électriques	2'489'500.-	
	24	Chauffage, ventilation, conditionnement d'air	1'348'000.-	
	25	Installations sanitaires	651'400.-	
	26	Installations de transport	82'200.-	
	27	Aménagements intérieurs 1	2'951'300.-	
	28	Aménagements intérieurs 2	2'798'000.-	
	29	Honoraires	2'551'200.-	
	<b>4</b>	<b>Aménagements extérieurs</b>		<b>502'800.-</b>
	42	Jardins	43'300.-	
	44	Installations (terrain de sport)	459'500.-	
	<b>5</b>	<b>Compte d'attente, réserve</b> (travaux auditoire)		<b>357'000.-</b>
<b>2.</b>		<b>Travaux d'aménagements et mobilier</b>		
		<b>Assurances MO</b>		<b>20'000.-</b>
		<b>Équipements provisoires des Portakabins (informatique, audiovisuel et tableaux)</b>		<b>43'200.-</b>
		<b>Équipement audiovisuel nouveaux espaces</b>		<b>337'500.-</b>
		<b>Ameublement et mobilier nouveaux espaces</b>		<b>681'900.-</b>
		Mobilier salles de classe	476'800.-	
		Mobilier salles de science (pupitre spécial, armoires, pupitres et tabourets)	35'600.-	
		Mobilier salles réunion, des maîtres, de dessin, salle nutritionnelle etc.	97'600.-	
		Mobilier futur auditoire	10'000.-	
		Mobilier salle multimédia et salle de lecture	40'200.-	
		Mobilier bureaux	21'700.-	
		<b>Engins terrain de sport bleu et grillages rangement</b>		<b>50'200.-</b>
		<b>Déménagement bibliothèque provisoire</b>		<b>50'200.-</b>

	<i>Déménagement classes</i>	<i>5'000.-</i>
	<i>Installations informatiques étage surélévation</i>	<i>83'300.-</i>
	<i>Mise en conformité des machines des ateliers bois et métal</i>	<i>33'200.-</i>
	<i>Adaptation mise en passe</i>	<i>10'000.-</i>
	<i>Vaisselle et matériel de la cuisine nutritionnelle</i>	<i>10'000.-</i>
	<i>Contribution culturelle</i>	<i>200'000.-</i>
	<i>Produits nettoyage premier achat</i>	<i>11'600.-</i>
	<i>Patinoire éphémère installation</i>	<i>130'500.-</i>
	<b>Sous-total Travaux</b>	<b>23'812'100.-</b>
	<b>Divers et imprévus (env. 5%)</b>	<b>1'190'000.-</b>
<b>3.</b>	<b>Etudes réaménagement cour et extérieurs</b>	
	<i>Etudes phases SIA 21,22,31,32,33,41</i>	<i>150'000.-</i>
<b>4.</b>	<b>Total GENERAL CHF TTC</b>	<b>25'152'100.-</b>

CFC : Code des frais de construction selon la norme SN 506 500

## AIDES FINANCIÈRES

Les montants estimés pour les subventions sont les suivants :

- pronovo photovoltaïque avec une puissance de 246 kWc : subvention de CHF 72'000.- ;
- prokilowatt remplacement des lustreries, CHF 200.- / MWh économisé, soit environ une subvention de CHF 12'000.- ;
- subvention M12 (Programme Bâtiments 2023) pour une rénovation globale Minergie ECO. Elle correspond à CHF 40.-/m<sup>2</sup> de SRE existante et CHF 10.-/m<sup>2</sup> de SRE en complément pour le label ECO. Ainsi, en obtenant le label Minergie ECO, une subvention de CHF 362'500.- est envisageable.

## FRAIS D'EXPLOITATION

En première approche, et sur la base des éléments connus, les coûts annuels d'exploitation engendrés par l'étage de la surélévation sont estimés comme suit :

Bâtiments	Total TTC CHF	Montants
Ascenseur	770.-	
Détection incendie	1'350.-	
Système d'alarme	120.-	
Centrale d'alarme	220.-	
Taxe annuelle Alarmnet abonnement	400.-	
Eclairage de secours	630.-	
Ventilation	4'000.-	
Nettoyage cheminées	200.-	
Nettoyage annuel des vitres	4'250.-	



<b>Chauffage à distance</b>	38'300.-	
<b>Achat d'électricité</b>	21'270.-	
Surface de plancher totale 2'240m <sup>2</sup> estimation : 72.582 kWh/an		
<b>Installation photovoltaïque</b>	1'500.-	
<b>Produits de nettoyage, fournitures</b>	60'120.-	
Nouvel étage (surface totale 2'240 m <sup>2</sup> )		
<b>Contrôle matériel nouveau terrain de sport bleu</b>	3'500.-	
<b>Assurance</b>	3'000.-	
<b>TOTAL GENERAL CHF TTC</b>		<b>139'630.-</b>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

Les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) seront pris en compte dans le cadre de ce projet.

### **Economique :**

Dans la mesure du possible et dans le cadre des procédures d'appel d'offres, les entreprises de la région seront sollicitées afin de participer aux travaux.

### **Social :**

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment de Grand-Champ amélioreront significativement le confort des utilisateurs et s'inscrivent dans la démarche "Cité de l'énergie" de la Ville de Gland.

La création des nouvelles salles de classe, des salles de réunion, d'une salle d'éducation nutritionnelle, d'un auditorium et la rénovation du terrain de sport, offriront des nouvelles surfaces dédiées aussi bien aux établissements scolaires qu'à certains clubs associatifs, contribuant ainsi à la cohésion sociale.

Une cour d'école se doit d'être un espace chaleureux et accueillant. L'aspect social est au cœur du projet de réaménagement de la cour. De plus en plus de manifestations y sont organisées et elle est régulièrement parcourue par les utilisateurs du théâtre, les jeunes de Gland et les habitants du quartier. Cette diversité participe au renforcement de la cohésion sociale du quartier et de la Ville, renforce le lien social et favorise les interactions intergénérationnelles.

### **Environnement :**

Les matériaux utilisés pour les travaux devront, dans la mesure du possible, ménager l'impact environnemental et la santé au moment de leur fabrication, leur durée de vie et leur élimination.

En accord avec le Plan climat communal, le présent préavis répond d'une part à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'autre part, à l'adaptation aux changements climatiques en cours et à venir.

En effet, pour la rénovation du bâtiment existant de Grand-Champ, l'objectif est de diminuer les consommations d'énergie en respectant au maximum les recommandations du Standard Bâtiments 2019.1 et à construire selon Minergie. Un bâtiment ne pouvant être labélisé que dans son entier (existant et surélévation), une labélisation Minergie ECO est l'objectif pour ce projet, sachant qu'une labélisation Minergie-P serait trop contraignante, notamment à cause de la nature des façades existantes.

Pour rappel, et comme mentionné précédemment, le complexe de Grand-Champ est raccordé au réseau de chaleur de ThermorésÔ.

Des adaptations sur le système de chauffage dans les étages existants sont prévues (pose de sondes de température par zone et de servomoteurs sur les collecteurs) afin de garantir la régulation automatique de la température et éviter ainsi la surchauffe du bâtiment.

Une attention particulière sera portée sur les matériaux utilisés pour les travaux, en accord avec la politique d'achat responsable. Également en accord avec le Standard Bâtiments 2019.1, les appareils électroménagers, l'éclairage sélectionné, etc., répondront à des critères élevés d'efficacité énergétique.

En parallèle, les études du réaménagement de la cour de Grand-Champ prendront en compte les adaptations aux changements climatiques en se basant sur l'analyse de vulnérabilité du Plan climat glandois.

## FINANCEMENT

La Municipalité sollicite conjointement à la présente demande de crédit l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 25'152'100.- aux conditions les plus favorables. Il convient de noter que les aides financières potentielles ne sont pas prises en compte à ce stade car elles n'ont pas été confirmées par les institutions compétentes.

Sur la base d'un taux d'intérêt de 2 %, nos charges financières pourraient s'élever la première année à CHF 503'042.-.

Le tableau récapitulatif relatif à la situation financière de la Commune joint en annexe permet de vérifier que cet emprunt respecte la limite du plafond d'endettement ratifiée par le Conseil communal.

## AMORTISSEMENT

Le montant de CHF 19'089'100.-, dévolu aux travaux de gros œuvre sur le bâtiment, aux machines d'ateliers, aux travaux d'assainissement et aux travaux sur l'auditoire, sera amorti sur une période de trente ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. Cela représente un montant annuel de CHF 636'350.-.

Le montant de CHF 6'063'000.-, utilisé pour les autres postes de dépenses, à savoir l'équipement audiovisuel, le mobilier, l'informatique, la vaisselle, les engins du terrain de sport, les relevés des études préliminaires, les honoraires et études, les assurances, les Portakabins, les déménagements provisoires (classes et bibliothèque), la contribution culturelle, les produits de nettoyage, la patinoire éphémère et les divers et imprévus, sera amorti sur une période de dix ans conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. Cela représente un montant annuel de CHF 606'300.-.

La charge d'amortissement total sera donc de CHF 1'242'650.- pour une année complète.

Par ailleurs, la Municipalité propose d'amortir les coûts de la ventilation double flux du 3<sup>ème</sup> étage, le remplacement des fenêtres des étages existants, des automatismes du bâtiment (CO<sub>2</sub>, réglage chauffage) et des appareils à haute performance énergétique par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif desdits éléments jusqu'à concurrence de CHF 971'350.- dans le fonds de réserve « Efficacités énergétiques » (compte 9281.04) via le compte 822.3329.00 « Autres amortissements du patrimoine administratif ».

En outre, la Municipalité propose d'amortir les coûts de l'installation de panneaux photovoltaïques par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif jusqu'à concurrence de CHF 378'850.- dans le fonds de réserve « développement durable » (compte 9281.05) via le compte 823.3329.00 « Autres amortissements du patrimoine administratif ».

La charge d'amortissement annuelle sera prioritairement débitée des comptes 822.3329.00 et 823.3329.00 les premières années. Par la suite, les amortissements seront comptabilisés au débit du compte 526.3312.30 « Amortissements du collège de Grand-Champ ».

## CONCLUSIONS

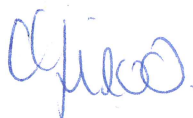
Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL

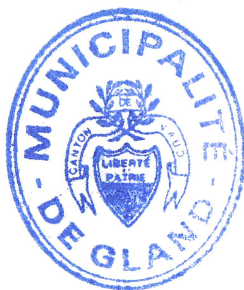
- Vu
- le préavis municipal n° 44 relatif à une demande de crédit d'investissement concernant le complexe de Grand-Champ, pour les travaux de surélévation et de rénovation du Collège et les études pour le réaménagement de la cour et des extérieurs ;
- ouï
- le rapport de la commission technique chargée d'étudier cet objet ;
  - le rapport de la commission des finances ;
- considérant
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e
- I. - d'accorder le crédit de CHF 25'152'100.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
  - II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 25'152'100.-.
  - III. - d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de la ventilation double flux du 3ème étage, le remplacement des fenêtres des étages existants, des automatismes du bâtiment (CO2, réglage chauffage) et des appareils à haute performance énergétique par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif desdits éléments jusqu'à concurrence de CHF 971'350.- dans le fonds de réserve « Efficacités énergétiques » via la rubrique 822 du compte de fonctionnement ;
  - IV. - d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de l'installation de panneaux photovoltaïques par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif jusqu'à concurrence de CHF 378'850.- dans le fonds de réserve « développement durable » (compte 9281.05) via la rubrique 823 du compte de fonctionnement.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

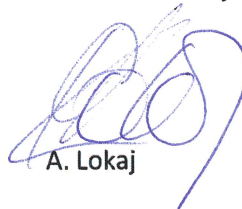
La Syndique :



C. Girod



La Secrétaire adjointe :



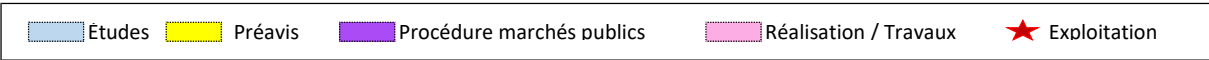
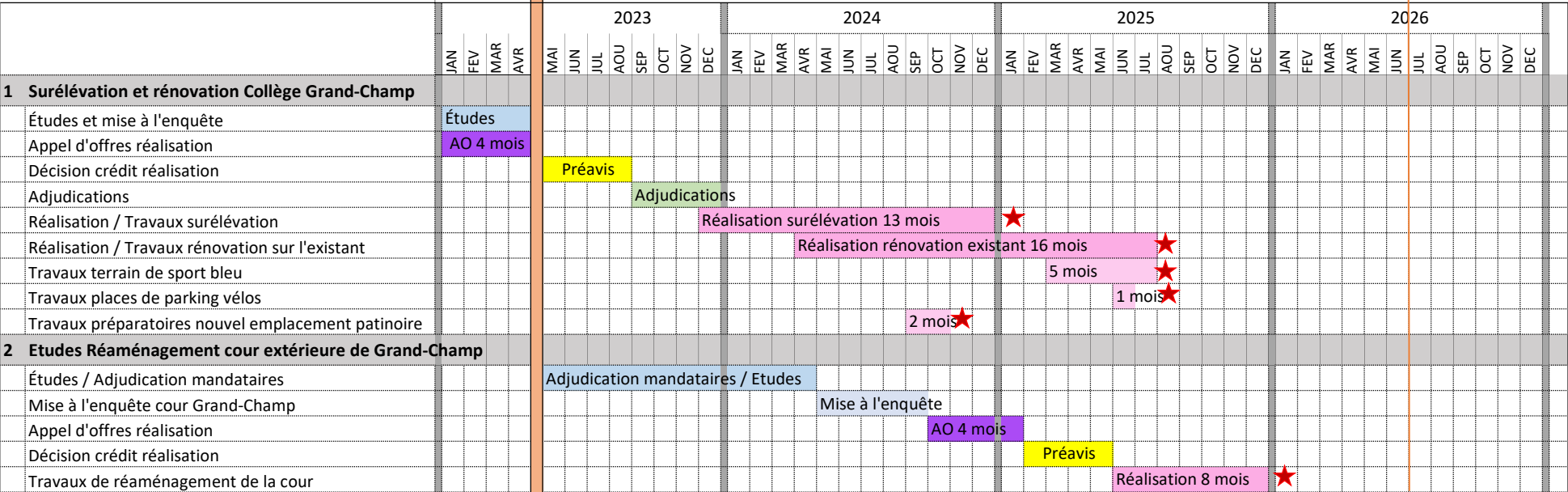
A. Lokaj

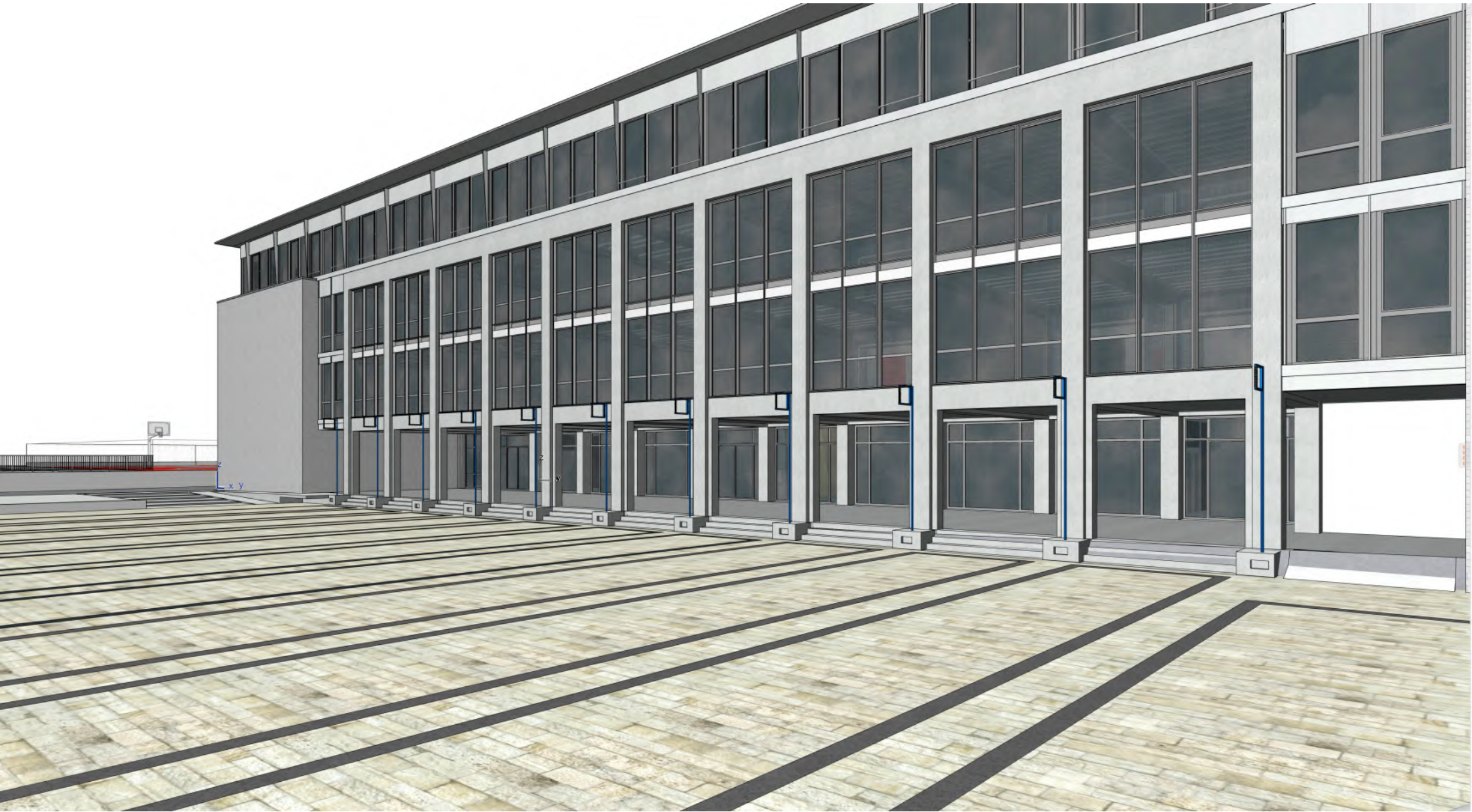
- Annexe 1 planning intentionnel du projet
- Annexe 2 perspective
- Annexe 3 élévations S-O, N-E
- Annexe 4 coupes AA, BB, élévations S-E, N-O
- Annexe 5 plan sous-sol
- Annexe 6 plan rez
- Annexe 7 plan 1<sup>er</sup>
- Annexe 8 plan 2<sup>e</sup>
- Annexe 9 plan 3<sup>e</sup> (surélévation)
- Annexe 10 terrain de sport bleu
- Annexe 11 situation financière

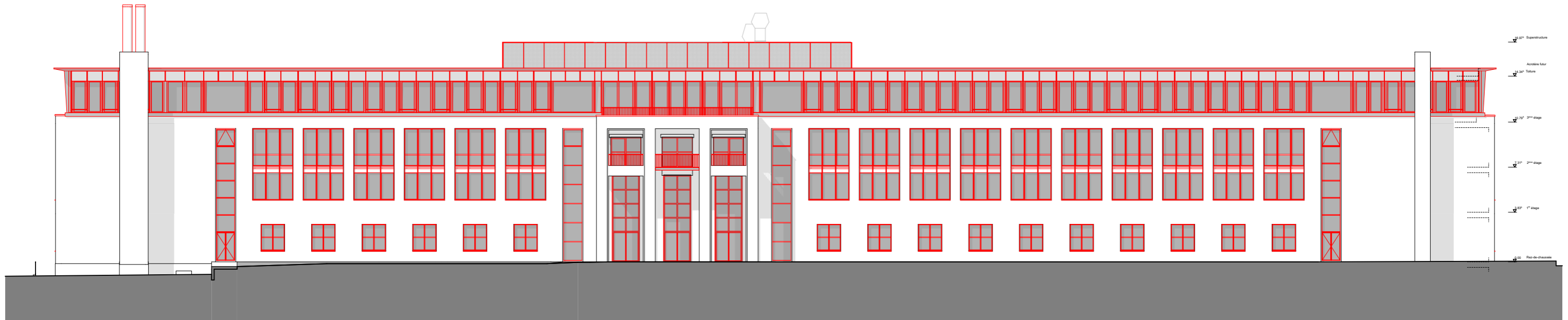
# Planning intentionnel pour l'Agrandissement et la Rénovation du Collège de Grand-Champ

Préavis 44, Gland le 15 mai 2023

legislature 2021-2026







ATELIER D' ARCHITECTURE GLAUCO LOMBARDI  
 6, ch. de la gravière - 1227 Les Acacias  
 t: 022/827 62 00  
 f: 022/343 95 85  
 m: secretariat@glaucolombardi.ch



VILLE DE Gland  
 Ville de Gland  
 Service des Bâtiments et de l'Urbanisme  
 Grand'Rue 38 - 1196 Gland

PUBLIÉ LE : 17.05.23

ECHELLE : 1:300

MODIFIÉ LE :

DESSIN : FS

**Rénovation et surélévation du collège de Grand-Champ :**

PLAN N° : AUT-106

**Réduction**

**ELEVATION S-O / N-E**



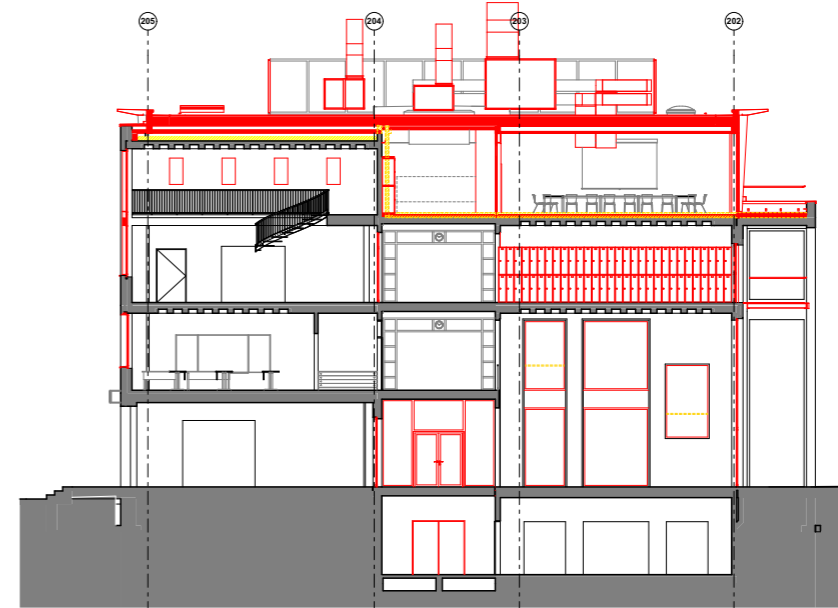
ELEVATION S-E



ELEVATION N-O



COUPE AA



COUPE BB



ATELIER D' ARCHITECTURE GLAUCO LOMBARDI  
 6, ch. de la gravière - 1227 Les Acacias  
 t: 022/827 62 00  
 f: 022/343 95 85  
 m: secretariat@glaucolombardi.ch



VILLE DE Gland  
 Service des Bâtiments et de l'Urbanisme  
 Grand'Rue 38 - 1196 Gland

PUBLIÉ LE : 17.05.23

ECHELLE : 1:300

MODIFIÉ LE :

DESSIN : FS

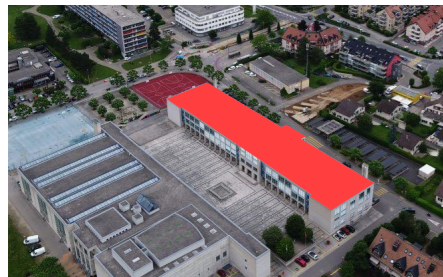
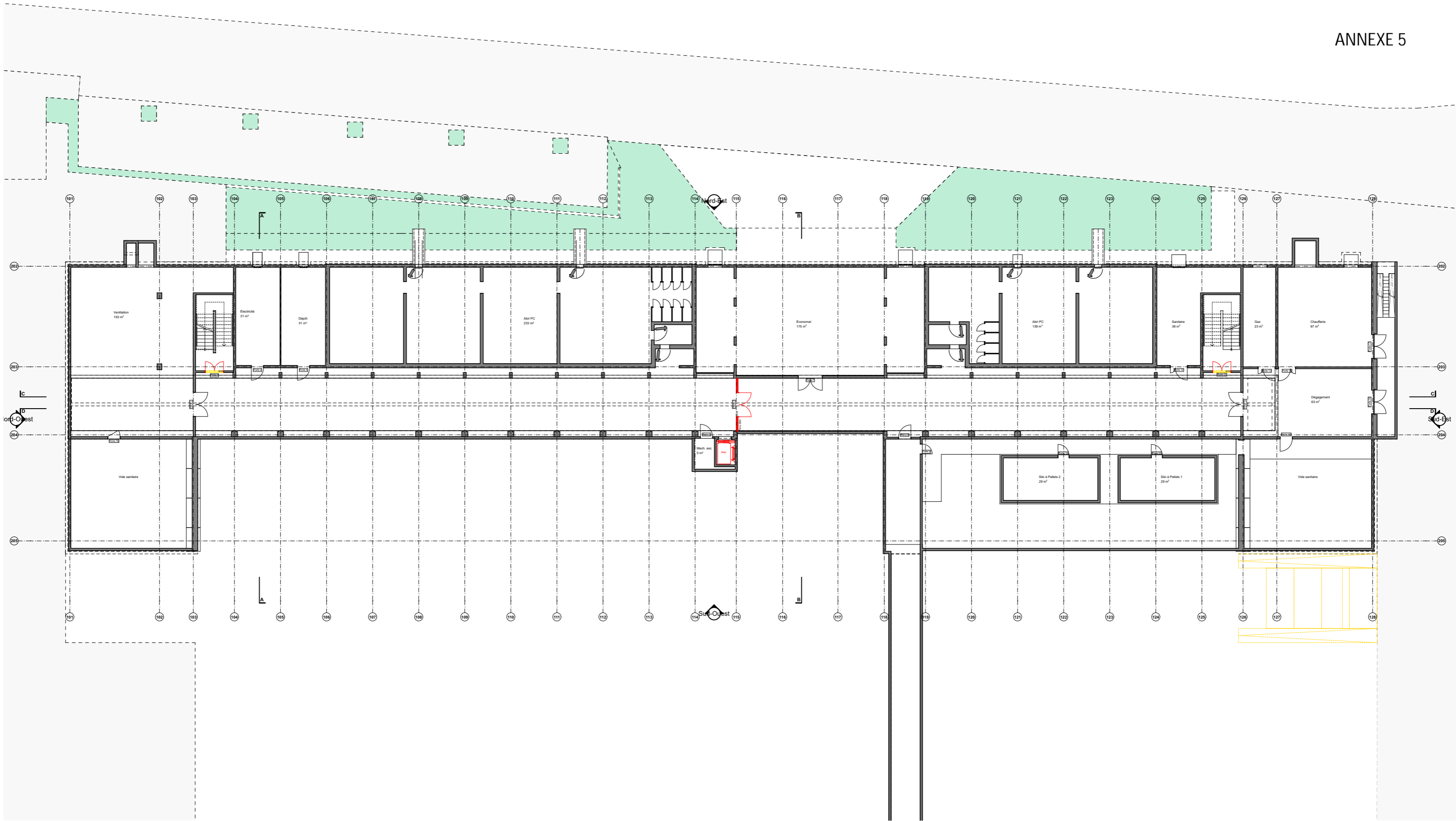
Rénovation et surélévation du collège de Grand-Champ :

PLAN N° : AUT-105

Réduction

COUPES AA / BB - ELEVATIONS S-E / N-O





ATELIER D' ARCHITECTURE GLAUCO LOMBARDI  
 6, ch. de la gravière - 1227 Les Acacias  
 t: 022/827 62 00  
 f: 022/343 95 85  
 m: secretariat@glaucolombardi.ch



VILLE DE Gland  
 Service des Bâtiments et de l'Urbanisme  
 Grand'Rue 38 - 1196 Gland

PUBLIÉ LE : 17.05.23

ECHELLE : 1:300

MODIFIÉ LE :

DESSIN : FS

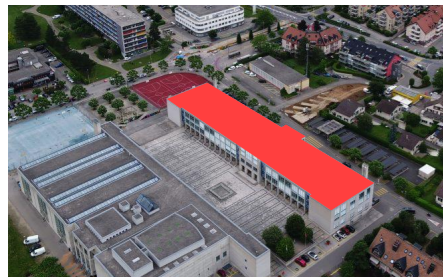
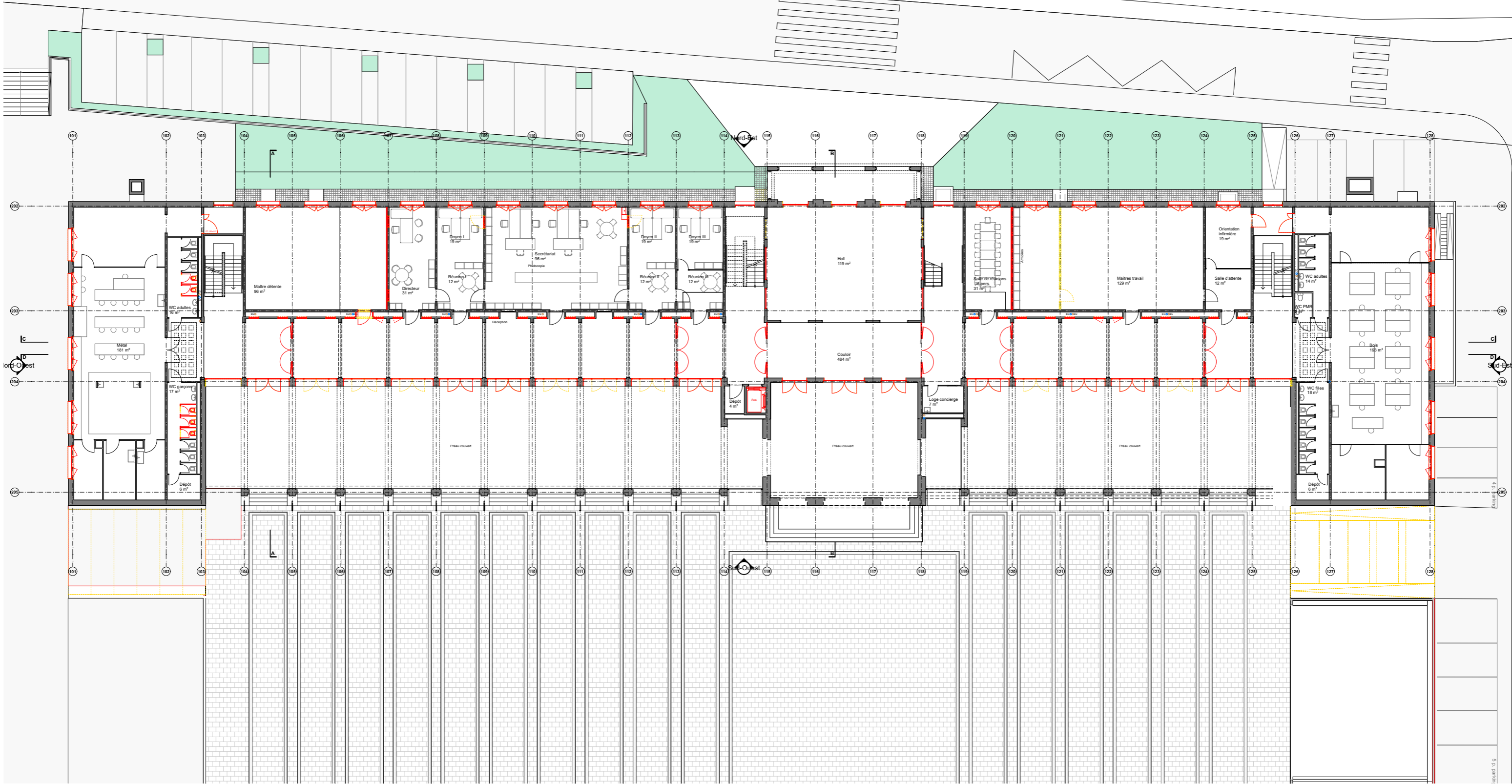
Rénovation et surélévation du collège de Grand-Champ :

PLAN N° : AUT-099

Réduction

Sous-sol

Nota: ce plan est une oeuvre protégée par la loi fédérale sur les droits d'auteur et l'art. 24 de la norme SIA 118. Les informations figurant sur ce plan doivent être contrôlées par les mandataires et les entreprises concernés. Toute erreur est à signaler au bureau d'architectes.



**ATELIER D' ARCHITECTURE GLAUCO LOMBARDI**  
 6, ch. de la gravière - 1227 Les Acacias  
 t: 022/827 62 00  
 f: 022/343 95 85  
 m: secretariat@glaucolombardi.ch



**Ville de Gland**  
 Service des Bâtiments et de l'Urbanisme  
 Grand'Rue 38 - 1196 Gland

PUBLIÉ LE : 17.05.23

ECHELLE : 1:300

MODIFIÉ LE :

DESSIN : FS

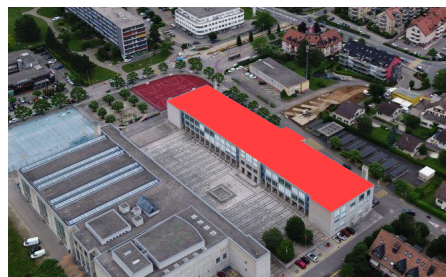
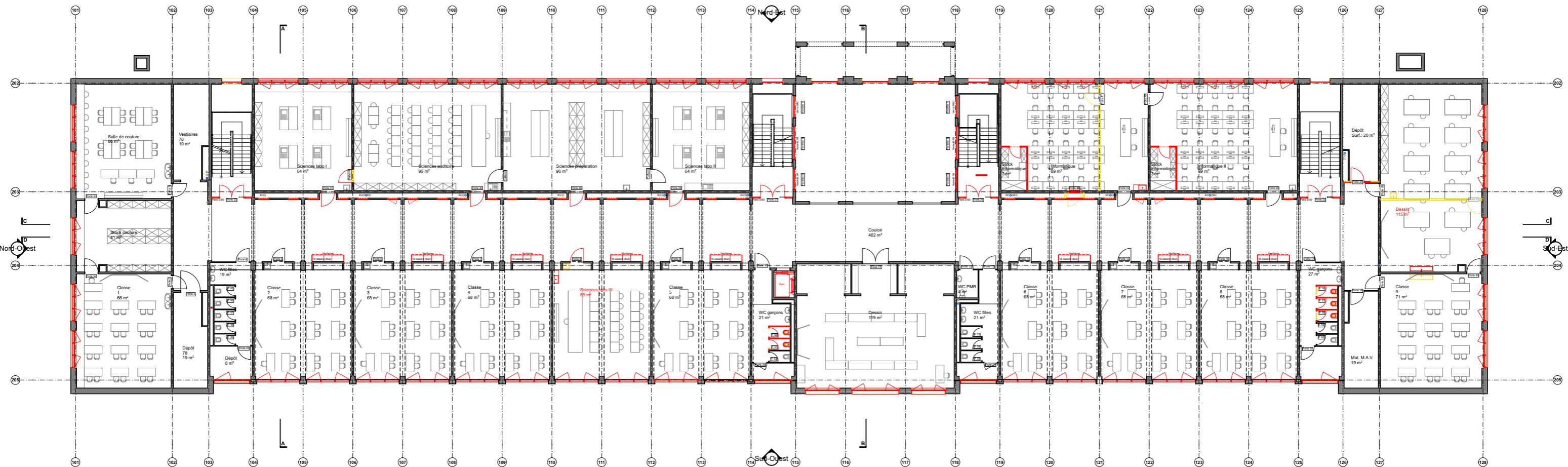
**Rénovation et surélévation du collège de Grand-Champ :**

PLAN N° : AUT-100

**Réduction**

**Rez**

Nota: ce plan est une oeuvre protégée par la loi fédérale sur les droits d'auteur et l'art. 24 de la norme SIA 118. Les informations figurant sur ce plan doivent être contrôlées par les mandataires et les entreprises concernés. Toute erreur est à signaler au bureau d'architectes.



ATELIER D' ARCHITECTURE GLAUCO LOMBARDI  
 6, ch. de la gravière - 1227 Les Acacias  
 t: 022/827 62 00  
 f: 022/343 95 85  
 m: secretariat@glaucolombardi.ch



VILLE DE Gland  
 Ville de Gland  
 Service des Bâtiments et de l'Urbanisme  
 Grand'Rue 38 - 1196 Gland

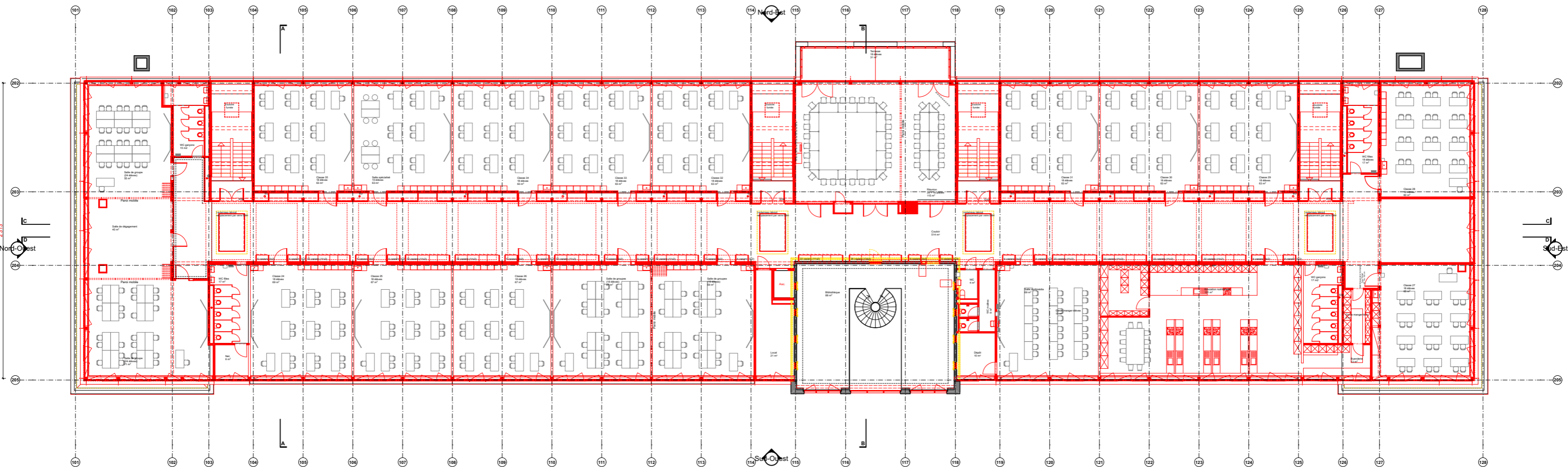
PUBLIÉ LE : 17.05.23      ECHELLE : 1:300

MODIFIÉ LE :              DESSIN : FS

**Rénovation et surélévation du collège de Grand-Champ :**  
 PLAN N° : AUT-101  
**Réduction**

Nota: ce plan est une oeuvre protégée par la loi fédérale sur les droits d'auteur et l'art. 24 de la norme SIA 118. Les informations figurant sur ce plan doivent être contrôlées par les mandataires et les entreprises concernés. Toute erreur est à signaler au bureau d'architectes.





**ATELIER D'ARCHITECTURE GLAUCO LOMBARDI**  
 6, ch. de la gravière - 1227 Les Acacias  
 t: 022/827 62 00  
 f: 022/343 95 85  
 m: secretariat@glaucolombardi.ch

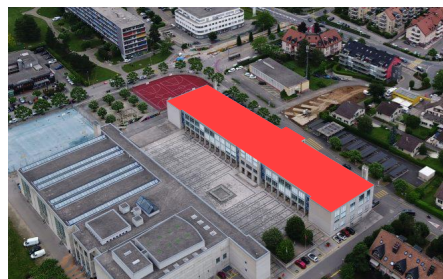
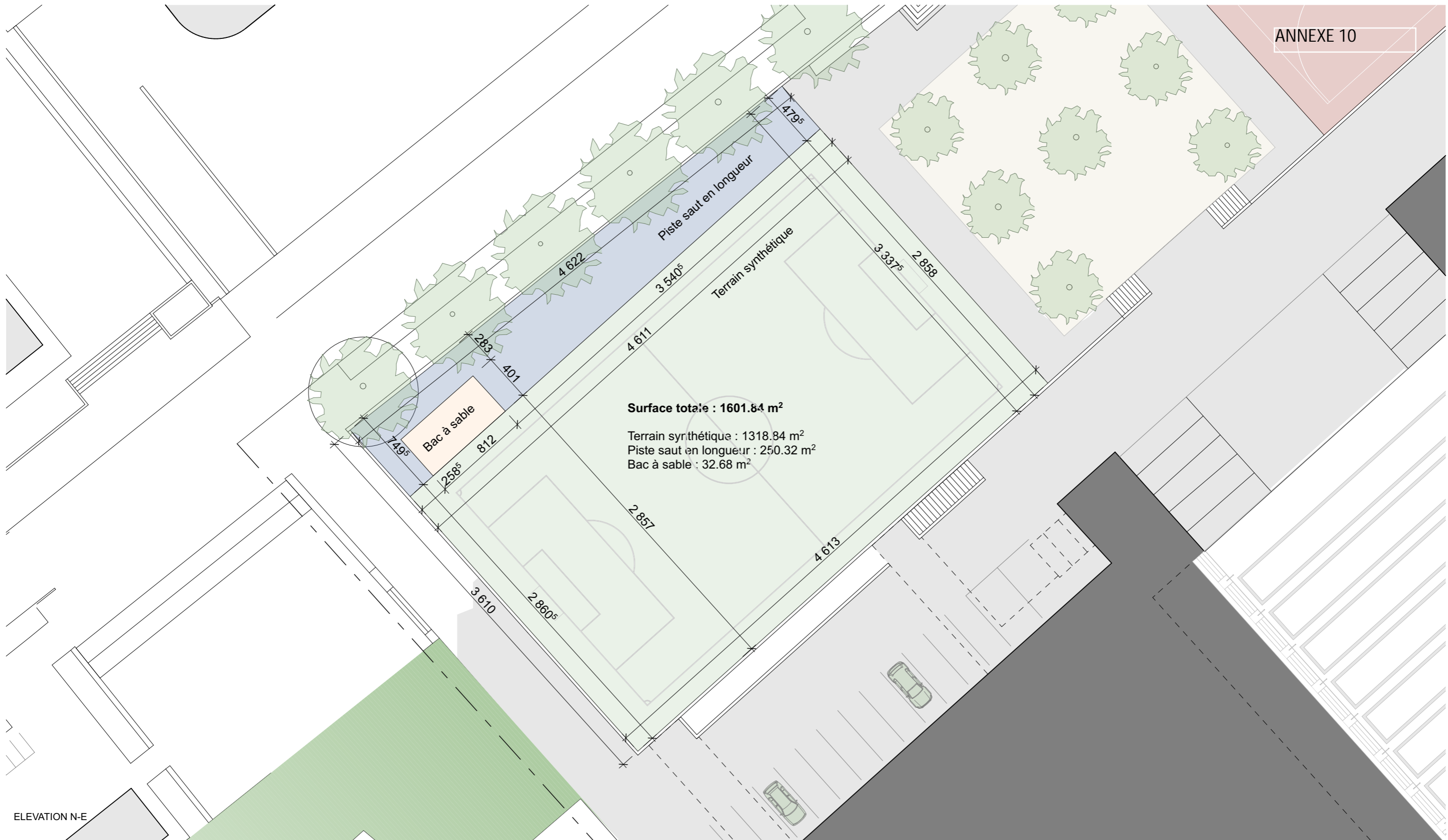
**VILLE DE Gland**  
 Ville de Gland  
 Service des Bâtiments et de l'Urbanisme  
 Grand'Rue 38 - 1196 Gland

PUBLIÉ LE : 17.05.23      ECHELLE : 1:300

MODIFIÉ LE :                      DESSIN : FS

**Rénovation et surélévation du collège de Grand-Champ :**  
 PLAN N° : AUT-103  
**Réduction**

Nota: ce plan est une oeuvre protégée par la loi fédérale sur les droits d'auteur et l'art. 24 de la norme SIA 118. Les informations figurant sur ce plan doivent être contrôlées par les mandataires et les entreprises concernés. Toute erreur est à signaler au bureau d'architectes.



**ATELIER D' ARCHITECTURE GLAUCO LOMBARDI**  
 6, ch. de la gravière - 1227 Les Acacias  
 t: 022/827 62 00  
 f: 022/343 95 85  
 m: secretariat@glaucolombardi.ch



**Ville de Gland**  
 Service des Bâtiments et de l'Urbanisme  
 Grand'Rue 38 - 1196 Gland

PUBLIÉ LE : 17.05.23

ECHELLE : 1:300

MODIFIÉ LE :

DESSIN : FS

**Rénovation et surélévation du collège de Grand-Champ :**

PLAN N° : AUT-107

**Réduction**

**TERRAIN DE SPORT**

Nota: ce plan est une oeuvre protégée par la loi fédérale sur les droits d'auteur et l'art. 24 de la norme SIA 118. Les informations figurant sur ce plan doivent être contrôlées par les mandataires et les entreprises concernés. Toute erreur est à signaler au bureau d'architectes.

Préavis n° : 44/2023 Montant : CHF (TTC) 25'152'100.00

**Préavis municipal n°44 relatif à une demande de crédit d'investissement concernant le complexe de Grand-Champ pour:**  
- les travaux de surélévation et de rénovation du collège  
- les études pour le réaménagement de la cour et des extérieurs.

<b>Estimation des revenus et charges de fonctionnement annuelles</b>				CHF
- Charges de fonctionnement additionnelles :				139'630.00
- Charges financières : 2.0% par an :				503'042.00
- Amortissement des travaux sur le bâtiment : linéaire sur 30 ans :				636'350.00
- Amortissement linéaire du patrimoine administratif sur 10 ans selon préavis :				606'300.00
<b>Total annuel des charges</b>				<b>1'109'342.00</b>
<b>Situation financière</b>				CHF
<b>Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements</b>				<b>175'000'000.00</b>
<b>Valeur des cautionnements à risque à ce jour (valeur nominale pour mémoire : CHF 7'169'748.-)</b>				<b>0.00</b>
<b>Quote-part à l'endettement d'ententes inter-communales</b>				<b>100'910.05</b>
<b>Endettement à ce jour</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>01.06.2023</b>	
<b>Endettement au bilan</b>				
Engagements courants	7'643'354.40	7'388'826.45	8'194'033.91	
Passifs transitoires	4'375'313.40	3'412'351.25	1'970'194.78	
Emprunts à court et long terme	75'475'000.00	83'415'000.00	84'000'000.00	
<b>Total endettement au bilan</b>	<b>87'493'667.80</b>	<b>94'216'177.70</b>	<b>94'164'228.69</b>	
<b>Engagements hors bilan</b>				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal (hors investissements du patrimoine financier et part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées)			90'339'049.74	
Travaux facturés et payés à ce jour			-53'062'881.71	
<b>Total engagements hors bilan</b>			<b>37'276'168.03</b>	
<b>Total endettement brut</b>				<b>131'440'396.72</b>
<b>Déduction des actifs du patrimoine financier et de la part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées</b>				
Disponibilités de la bourse à ce jour				4'172'349.75
Débiteurs et comptes courants à ce jour				27'883'625.83
Placements du patrimoine financier à ce jour				24'355'586.85
Actifs transitoires à ce jour				1'220'830.72
Part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées à ce jour				8'781'689.97
<b>Solde disponible à ce jour</b>				<b>109'872'776.35</b>
<b>Autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours</b>				
Préavis municipal n°43 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2023			258'900.00	
Préavis municipal n°45 relatif à une demande de crédit d'investissement complémentaire pour l'agrandissement des activités sportives au centre sportif d'En Bord.			2'924'600.00	
<b>Total des autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours</b>			<b>3'183'500.00</b>	
				<b>81'537'176.35</b>